



# **CENTRALE de GARDANNE : une réponse à l'avenir !**

## **L'origine de l'unité de production électrique biomasse**

En 2006 la directive Européenne Grande Installation de Combustion (GIC) mettait un terme au fonctionnement des centrales à charbon dit « palier 250MW » à l'horizon 2015. Elle condamnait de fait l'unité d'exploitation nommé P4B à la fermeture. Les travailleurs de la Centrale de Gardanne ne pouvait accepter cette fatalité ! Il faut se rappeler du contexte post-fermeture de la mine de Gardanne, qui a dévasté notre bassin d'emplois malgré des engagements publics liés au pacte charbonnier qui devait pérenniser la centrale. En 2010, le projet de transformation à la Biomasse est né et a été obtenu par le fruit de la lutte des travailleurs avec le soutien d'une majorité de la population.

## **Cet unité s'inscrit pleinement dans le cadre de la transition énergétique**

Cette unité, construit en 1995 par EDF et ALSTOM, possède un atout technologique en avance sur son temps : un système de combustion basse température et de recyclage des fumées dits « LFC ». Cette technologie a permis de rendre viable le projet Biomasse qui s'inscrivait dans le cadre de la transition énergétique et faisait suite au 4<sup>ème</sup> appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Il a été validé par les gouvernements de l'époque et a été mis en œuvre entre 2012 et 2014.

**Le Syndicat CGT de la Centrale de Gardanne sollicite les populations à se mobiliser et à participer positivement à l'enquête publique pour pérenniser l'avenir, celui de nos familles et celui du bassin minier !**

## **Une réponse aux besoins des populations**

Cette unité répond, à son périmètre, aux besoins en électricité des populations dans une région fortement déficitaire en capacité de production. Son arrêt définitif provoquerait des problèmes de sécurisation du réseau électrique augmentant le risque de coupures.

Elle produit l'énergie pour 125 000 foyers soit l'équivalent de 2 fois la ville d'Aix-en-Provence ou 6 fois la ville de Gardanne, et participe à l'indépendance énergétique du pays dans le respect des normes environnementales.

## **Un enjeu pour l'emploi, et le tissu économique local**

Pour l'emploi, le fonctionnement de la Tranche 4 représente pas moins de 450 emplois directs et indirects dans un bassin d'emplois où le chômage dépasse les 11% de la population et un taux de pauvreté de 20%.

De plus elle participe à maintenir en partie une activité portuaire sur le golfe de Fos, fortement impacté par les délocalisations d'usines entraînant une désindustrialisation de masse dans notre département.

Comme toute industrie elle consolide le tissu économique et social en favorisant le développement de l'emploi induits tels que les commerces, entreprises de services, etc...



Accès direct à l'enquête publique  
Soutenez la Biomasse.